

Pour diffusion immédiate

## L'évaluation du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario sera déposée

**TORONTO, le 16 avril 2020** — Le 31 mars 2020, l'administration du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le Régime) a publié les résultats du Régime pour 2019. Pour une septième année consécutive, le Régime est entièrement capitalisé et affiche un excédent de capitalisation de 6,1 milliards de dollars (au 1er janvier 2020).

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario, qui sont les corépondants du Régime, ont décidé de déposer l'évaluation actuarielle au 1er janvier 2020 auprès de l'organisme de réglementation et d'affecter l'excédent dans une réserve pour éventualités. Cette réserve vise à réduire la volatilité de la capitalisation du Régime et à faciliter la stabilité des cotisations et des prestations des membres.

« L'affectation de l'excédent actuel dans une réserve pour éventualités facilitera une plus grande stabilité des taux de cotisation et des niveaux des prestations, y compris la protection contre l'inflation, pour les membres du Régime, dans l'éventualité où de futures évaluations révéleraient une diminution des actifs du Régime et/ou une augmentation de son passif », déclare Anne Vinet-Roy, présidente de la FEO.

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est la porte-parole de la profession enseignante en Ontario et de ses 160 000 enseignantes et enseignants. Les membres de la FEO sont des enseignantes et des enseignants à plein temps, à temps partiel et occasionnels qui œuvrent dans toutes les écoles de la province financées par les fonds publics — élémentaires, secondaires, publiques, catholiques et francophones.

- 30 -

**Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec :**

**Scott Perkin, secrétaire-trésorier**  
scott.perkin@otffeo.on.ca  
416.966.3424  
www.otffeo.on.ca